

Pau, le 14 Septembre 2020

Lutter contre la morosité ambiante

Plus qu'aux précédentes rentrées, notre ministère affirme haut et fort qu'elle se passe bien. À l'inverse, dans nos établissements, nous constatons que nos conditions de travail se dégradent, qu'il est de plus en plus difficile de monter des projets, que l'administration nous demande toujours plus de concessions et cela sans contre-partie :

- **les non-sens pédagogiques** : la logique managériale mise en œuvre par les chefs d'établissement, finit par reléguer, de fait, la pédagogie au second plan de leur gestion. Sans doute la confection d'un EDT est de plus en plus contrainte, en particulier par la réforme du lycée. Mais les implications sont totalement inadmissibles. Comment suivre correctement une classe si, par exemple, tous les cours d'une discipline, à horaires importants, sont positionnés la même journée ? Autre exemple : la non-attribution des salles spécifiques, comme les salles informatiques, nous empêche de respecter nos programmes d'enseignement comme en NSI ou en SNT.
- **non reconnaissance des situations particulières** comme celle du handicap : face à l'administration, il est souvent difficile de faire valoir nos droits (par exemple : l'adaptation d'un EDT sur décision médicale rectorale) et de nombreux-ses collègues choisissent le temps partiel et/ou ne montent pas de dossier MDPH.
- **autoritarisme** et manque de dialogue : les prises de décisions se font souvent sans aucun dialogue avec les représentant-e-s du personnel ou les enseignant-e-s concerné-e-s.
- **abandon de projets imposés** : certains établissements se sont vu imposer des projets comme par exemple le « plan montagne » mais aujourd'hui, la DSDEN souhaite les abandonner sans moyens pour compenser les pertes occasionnées malgré l'accord existant avec le Conseil départemental.

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. Pour ne pas laisser cette rentrée dominée par la lassitude, recensons et dénonçons toutes les difficultés, rencontrées.

Transmettez vos informations, contactez-nous à l'adresse suivante :
snes64@bordeaux.snes.edu

Et suivez notre actualité :

Facebook [SNES-Pyrénées-Atlantiques](https://www.facebook.com/SNES-Pyrenees-Atlantiques)

Twitter [@PyreneesSnes](https://twitter.com/PyreneesSnes)

Enquête sur la mise en place de la réforme du lycée

Le SNES national va bientôt lancer une enquête approfondie sur l'organisation des enseignements au lycée. Dans l'attente de cette enquête faites nous dès maintenant remonter toutes les situations :

- effectifs par classe et groupe de spécialité
- organisation des dédoublements
- nombre de spécialités proposées
- postes : suppression et/ou complément de service
- augmentation du nombre d'élèves et/ou de classe par enseignant-e
- options facultatives proposées (latin, mathématiques complémentaires et expertes, DGEMC....) ; comment sont-elles financées ?
- regroupements anti-pédagogiques (ex : mélange d'élèves de première et terminale)
-

Collège Jeanne d'Albret, une rentrée sous surveillance

Depuis 2017, les effectifs sont en augmentation régulière, retrouvant enfin, après des années difficiles, leur niveau de 2012. L'accueil des seuls 6èmes mardi 1er septembre a permis de mettre en place, avec eux, le « protocole Covid » et en particulier, le port du masque en toutes circonstances pour les élèves comme pour les professeurs. Cette mesure sanitaire contraint fortement les conditions de travail, obligeant chacun à la vigilance constante pour garder une diction fluide et audible pour l'ensemble des élèves. La preuve en image, celle du président de la République qui a été contraint mardi, alors qu'il parlait à des lycéens, d'enlever son masque de protection fourni par l'Éducation nationale pour mettre un modèle plus léger. Il s'étouffait... Et nous, donc !

L'équipe enseignante, stable maintenant depuis trois ans, grâce en particulier à la venue d'une nouvelle équipe de direction, mesure les difficultés auxquelles sont confrontées les élèves, notamment après la période de confinement-déconfinement. Elle s'inquiète davantage encore du nombre d'élèves par classe, dans un collège classé REP, et demande toujours la prise en compte spécifique des inclusions nombreuses qui découlent des quatre dispositifs particuliers (EANA, ULIS, UPS, SEGPA) qui scolarisent quelques cent cinquante élèves.

La perspective d'une éventuelle sortie de REP, qui serait prétendument compensée par un label « cité éducative » donné aux quartiers prioritaires de certaines villes, et piloté ici par la commune de Pau, aggrave l'inquiétude sur la hauteur des moyens humains et financiers nécessaires à l'accueil et l'enseignement de tous les élèves, et qui sont loin de répondre aux besoins croissants en raison de la brutale aggravation de la crise sociale, due en partie à la « crise » sanitaire.

Fin du paritarisme : continuer à conseiller et défendre la profession

La loi Dussopt dite de transformation de la fonction publique met un terme aux Commissions Administratives Paritaires sur les opérations de de carrières : avancements, mutations. Cependant, le SNES-FSU continue de demander son abrogation, et, à tout le moins dans l'intervalle, qu'un groupe de travail incluant les représentant-e-s des personnels, se tienne avant les CAP d'avancement d'échelon, et de mutations.

Pour lutter contre l'opacité et l'arbitraire des décisions de administration, notre expertise et nos conseils sont plus que jamais indispensables. Nous continuons d'aider efficacement les collègues durant les différentes étapes de nos carrières.

Face à cette attaque inédite nationalement contre le paritarisme depuis 1945, nous vous invitons plus que jamais à vous syndiquer qui plus est dans ce contexte économique et social ! Vous pouvez le faire en ligne :
<https://www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html>

Nous rappelons que vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 66 % du montant de votre cotisation.

Journée d'action interprofessionnelle du jeudi 17 Septembre

Mobilisons-nous pour nos salaires, l'emploi, nos conditions de travail, l'avenir de nos missions.

<https://fsu.fr/17-septembre-mobilise%2%b7es-dans-la-fonction-publique/>

Manifestations interprofessionnelles à :

Pau à 10h30, Place de Verdun

Bayonne à 10h30, Place Sainte Ursule